

1 Coordonnées			
1.1 Information identifiante			
Nom commercial de l'association		Site Web	
Adresse	Ville	Province	Code Postal
	Numéro de téléphone	Télécopieur	Courriel
Heures d'ouverture		Personne-ressource de l'association	
1.2 Veuillez fournir une liste des coordonnées des directeurs, des signataires autorisés et de la personne-ressource, ainsi que leur poste dans l'association, pour des fins de vérifications opérationnelles routinières.			

2 Information générale	
2.1	Quand l'association a-t-elle été créée? (MM/JJ/AAAA)
2.2	L'association est-elle enregistrée au Canada? ☐ Oui ☐ Non Si oui, veuillez fournir une preuve d'enregistrement.
2.3	L'association est-elle constituée en personne morale? ☐ Oui ☐ Non Si oui, quand a-t-elle été constituée en personne morale? (MM/JJ/AAAA)
2.4	L'association accepte-t-elle des membres hors de la province d'enregistrement? ☐ Oui ☐ Non Si oui, indiquez quelles provinces sont concernées.
2.5	Quelle est la date annuelle de renouvellement de l'adhésion? (MM/JJ/AAAA)
2.6	Veuillez indiquer le nombre de membres enregistrés auprès de votre association et, le cas échéant, veuillez les regrouper par discipline.

3 Renseignements sur les membres	
3.1	Veuillez fournir une liste à jour des membres, en format Excel, à des fins de vérification. La liste doit faire mention des éléments suivants : • Numéro d'enregistrement du member • Discipline • Formation minimale requise pour chaque discipline • Adresse professionnelle • Numéro de téléphone • Adresse électronique (si connue) • date d'effet de l'enregistrement • Date de renouvellement de l'enregistrement • Statut (actif, étudiant, retraité, inactif) Remarque : Si l'association comprend plusieurs professions, la liste des membres doit préciser la profession de chacun des membres.

4 Formation**4.1** Veuillez fournir une liste des écoles approuvées par l'association qui comprend:

- le nom de l'école
- Adresse
- Site web
- Coordonnées
- Province dans laquelle l'école est agréée.

4.2 Veuillez fournir une description détaillée:

- Critères de base et des normes d'éducation utilisées par votre association pour évaluer ces écoles.
- Une description du cursus de base, dont le nombre d'heures d'étude pour l'ensemble du programme
- Les véhicules d'enseignement (par exemple, en classe ou en ligne)
- Le nombre d'heures d'étude pour chaque discipline inscrite à ce cursus.

4.3 Veuillez fournir une analyse détaillée de l'exigence minimale relative à l'acceptation d'un membre au sein de l'association.**4.4** Quels sont les critères d'admission au sein de l'association pour les membres qui ont fait leurs études à l'extérieur de la province?**4.5** L'association exige-t-elle un examen d'admission qui évalue les compétences? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir les informations suivantes:

- Une description détaillée du processus d'évaluation des compétences
- La note de passage requise
- Taux de réussite (taux de réussite par rapport au taux d'échec),
- Administrateur de l'examen
- Lignes directrices utilisées pour formuler les questions de l'examen.

4.6 Quelles sont les exigences de l'association en matière de formation continue?
Comment l'association vérifie-t-elle ces exigences?**4.7** L'association a-t-elle une politique de protection des droits acquis de ses membres? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir une description détaillée du processus d'évaluation des compétences en lien avec la protection des droits acquis.**4.8** L'association est-elle affiliée à une institution de formation ou à une école? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir une description détaillée de l'affiliation**4.9** L'association possède-t-elle ou dirige-t-elle un institut de formation ou une école? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir une liste des établissements.

5 Code de déontologie

5.1 Veuillez fournir une copie du code de déontologie et des règlements de l'association.

5.2 Quelles sont les mesures en place pour vous assurer que vos adhérents respectent le code d'éthique, les règlements ou le code de conduite de l'association?

5.3 Veuillez fournir une copie de la mission et des objectifs de l'association.

5.4 Veuillez décrire les vérifications en place pour gérer les pratiques contraires à l'éthique, les fausses déclarations, les factures falsifiées, la fraude, le traitement d'un membre de la famille, etc.

5.5 Les membres doivent-ils posséder une assurance responsabilité? ☐ Oui ☐ Non
Le cas échéant, quel est le montant recommandé de protection?

5.6 L'association remet-elle des reçus standards? ☐ Oui ☐ Non Le cas échéant, veuillez en fournir une copie.

6 Complaint/Disciplinary process

6.1 Veuillez fournir une copie détaillée du processus de plaintes et de mesures disciplinaires de l'association.

6.2 Les mesures disciplinaires sont-elles dévoilées au grand public? ☐ Oui ☐ Non
Le cas échéant, quel est le moyen utilisé pour aviser le public?

6.3 Quelles mesures sont prises lorsqu'un membre enfreint l'un des points de la section 5 (Code de déontologie)?

7 Autres commentaires**8 Déclaration d'attestation**

Toutes les informations apparaissant dans la présente demande ainsi que toute pièce jointe ou information supplémentaire sont vraies, à jour et complètes, et ce, au mieux de ma connaissance, à la date inscrite à côté de ma signature ci-dessous. Je comprends parfaitement qu'une fausse déclaration dans cette demande pourrait mener au refus de ma candidature. Je reconnais aussi que l'envoi de cette demande à Croix Bleue Medavie ne garantit pas qu'elle sera acceptée et ne constitue pas un engagement de contrat de services.

En signant la présente demande, j'atteste que j'ai lu, compris et accepté les modalités décrites dans l'ANNEXE A de la présente demande.

Croix Bleue Medavie se réserve le droit d'approuver ou de refuser le statut de fournisseur approuvé à des associations de soins de santé. En raison des particularités du contrat d'assurance de certains groupes, Croix Bleue Medavie se réserve aussi le droit d'approuver ou de refuser des associations.

Nom de l'association en caractère d'imprimerie

Nom et poste du signataire autorisé en caractère d'imprimerie

Signature du signataire autorisé

Date (AAAA/MM/JJ)

Annexe A - Modalités

1. L'association doit être enregistrée au Canada et demander à ses membres de détenir une certification équivalente à la certification, aux critères de formation et aux lignes directrices exigés par le Canada pour ses disciplines professionnelles.
2. L'association doit fournir à Croix Bleue Medavie une description détaillée des critères minimaux en matière de formation à respecter pour être membre de l'association.
3. Une association dont les membres sont multidisciplinaires doit fournir, pour chaque discipline, une description détaillée des critères minimaux en matière de formation et une description du programme d'études de base provenant d'un établissement d'enseignement agréé approuvé par Croix Bleue Medavie. L'association doit attribuer au membre un numéro d'enregistrement unique pour chaque discipline ou profession réussie en bonne et due forme.
4. L'association doit, dans la mesure de ce qui est raisonnable, s'assurer que tous ses membres actifs et inscrits sont qualifiés, qu'ils ont le droit de pratiquer et qu'ils répondent aux critères minimaux en matière de formation, tels qu'énoncés par Croix Bleue Medavie pour chaque profession et discipline réussie en bonne et due forme.
5. L'association ne doit pas entretenir de conflit d'intérêts, tel qu'avoir une affiliation ou un partenariat avec un établissement d'enseignement, en être propriétaire ou y effectuer des activités.
6. Le code de déontologie de l'association doit inclure des mesures clairement définies qui assurent que ses membres se conforment aux règlements de l'association, ainsi qu'un mécanisme de contrôle pour gérer les problèmes disciplinaires tels que les fausses déclarations, les pratiques contraires à l'éthique, les factures falsifiées, la fraude, le traitement d'un membre de la famille, etc.
7. L'association doit être coopérative et se conformer aux règlements de Croix Bleue Medavie en tout temps dans le cadre des demandes d'information, des vérifications des membres, des examens d'assurance de la qualité et des problèmes liés à la vérification.
8. L'association doit être coopérative et se conformer aux procédures et aux processus de vérification et exiger la même chose de ses membres.
9. L'association doit fournir à Croix Bleue Medavie une liste à jour des membres, de préférence en format Excel, à des fins de vérification. La liste doit faire mention des éléments suivants pour chaque membre : sa profession, avec le nombre d'heures effectuées dans les programmes d'études pour chaque profession/discipline, son numéro d'enregistrement, son adresse professionnelle, son numéro de téléphone, son adresse courriel (si connue), la date d'effet et la date de renouvellement de son enregistrement et son statut de membre, c.-à-d. actif, étudiant, retraité/inactif.
10. L'association confirme que tous les renseignements qu'elle fournit à Croix Bleue Medavie dans la Demande d'adhésion de Croix Bleue Medavie pour les associations de soins de santé non réglementées au moment de la soumission sont vrais et exacts, autant qu'elle le sache, et qu'elle avisera Croix Bleue Medavie sans délai de tout changement aux renseignements fournis dans cette demande.
11. L'association reconnaît que le non-respect de ces modalités peut entraîner la résiliation du statut de fournisseur approuvé de Croix Bleue Medavie.
12. L'association reconnaît qu'en raison des particularités du contrat d'assurance de certains groupes, Croix Bleue Medavie se réserve le droit d'approuver ou de refuser des associations.
13. L'association reconnaît que Croix Bleue Medavie peut, à son entière discrétion, annuler le statut de fournisseur approuvé d'une association et de ses membres respectifs.
14. L'association reconnaît que Croix Bleue Medavie respecte la législation provinciale dans les provinces où certaines professions en santé sont réglementées.